

Kirsch Philippe (Canada)

[Original : anglais]

Note verbale

L'Ambassade du Canada au Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties et a l'honneur de se référer à la décision du Bureau de l'Assemblée des États Parties, prise lors de sa deuxième réunion tenue le 9 mars 2015, concernant l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge, qui se déroulera lors de la quatorzième session de l'Assemblée.

Le Gouvernement du Canada a l'honneur de proposer la candidature du juge Philippe Kirsch, Q.C., pour une réélection à la Commission consultative pour l'examen des candidatures. Le juge Kirsch a été élu membre de la Commission consultative lors de la onzième session de l'Assemblée, a exercé un mandat de trois ans, et est éligible pour un nouveau mandat. Le juge Kirsch a exercé les fonctions de juge à la Cour pénale internationale de 2003 à 2009 et a été le premier Président de la Cour. Avant d'exercer les fonctions de juge à la Cour pénale internationale, le juge Kirsch a été Président du Comité plénier de la Conférence diplomatique des plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une Cour criminelle internationale (la Conférence de Rome), et Président de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale. Le curriculum vitae du juge Kirsch est joint à la présente note.

Le juge Kirsch remplit les critères énoncés aux paragraphes a, b et c de l'article 36 du Statut de Rome. Il est membre du barreau de la Province du Québec et a été nommé *Queen's Counsel* en 1988. Il jouit d'une haute considération morale, est connu pour son impartialité et son intégrité et réunit les conditions requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires au Canada. Le juge Kirsch est une sommité du droit international pénal et du droit international public et possède une vaste expérience de la Cour pénale internationale. Le juge Kirsch parle couramment le français et l'anglais.

[...]
